

RECOMMANDATION UIT-R BT.809***

**Système de commande de messagerie de programmes (PDC)
pour l'enregistrement vidéo**

(1992)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

- a) qu'un système de commande de messagerie de programmes (PDC) aide l'utilisateur des services de radiodiffusion (vidéo, son et données) grâce à la transmission d'un signal de données associé qui dépend spécifiquement du programme;
- b) que le recours à un système de PDC pour l'enregistrement vidéo peut faciliter l'entrée de données de sélection des programmes et garantir des horaires d'enregistrement précis;
- c) que la Commission d'études 6 des radiocommunications juge important d'établir une Recommandation relative à la PDC pour l'enregistrement vidéo afin d'éviter une prolifération des normes;
- d) que les systèmes actuels de télétexte que décrit la Recommandation UIT-R BT.653 conviennent à la mise au point et à l'introduction d'un service de PDC,

recommande

- 1 que tout nouveau système de PDC pour l'enregistrement vidéo tienne compte des caractéristiques énumérées dans l'Annexe 1;
- 2 qu'un pays qui voudrait lancer un service de PDC pour l'enregistrement vidéo préfère l'un des systèmes fondés sur les systèmes de télétexte B, C ou D.

ANNEXE 1

**Caractéristiques principales d'un système de commande de messagerie
de programmes (PDC) pour l'enregistrement vidéo****1 Définitions du service**

La commande de messagerie de programmes pour l'enregistrement vidéo est un service de radiodiffusion à usage domestique qui permet aux magnétoscopes conçus à cet effet d'enregistrer automatiquement et sensiblement de bout en bout des programmes présélectionnés.

* Cette Recommandation doit être portée à l'attention de la Commission électrotechnique internationale (CEI).

** La Commission d'Etudes 6 des radiocommunications a apporté des modifications rédactionnelles à cette Recommandation en 2002 conformément aux dispositions de la Résolution UIT-R 44.

2 Exigences du service

Afin d'assurer un enregistrement automatique de programmes présélectionnés, un système de PDC satisfera théoriquement aux exigences suivantes:

- les programmes qui ne sont pas diffusés à l'heure prévue seront enregistrés correctement;
- l'enregistrement de programmes non prévus dans les horaires doit être possible;
- l'interruption d'un programme diffusé pour une raison quelconque qui est propre au radiodiffuseur peut s'accompagner d'une interruption correspondante de l'enregistrement;
- pour permettre l'enregistrement d'un programme dans son intégralité, le système doit permettre la continuation de celui-ci sur un canal différent;
- les contraintes de présentation imposées aux services existants (comme les services de télétexte ou de télévision) doivent être réduites au minimum;
- le service doit permettre une présélection tant manuelle qu'automatique;
- le service doit être facile à utiliser;
- il faut que le service soit fiable. En cas de panne de la commande automatique d'enregistrement du système de PDC, il faut que la minuterie normale du magnétoscope intervienne;
- il ne faut pas que le service soit perturbé par l'existence des fuseaux horaires ou par les changements d'heure. On propose donc de se rallier à la date et à l'heure unifiées;
- le débit de transmission des commandes d'enregistrement permettra au récepteur d'effectuer la correction et la détection des erreurs et le balayage en fréquence;
- le démarrage de l'enregistrement doit se produire peu avant le début du programme désiré mais en signalant ce dernier, le radiodiffuseur doit tenir compte des caractéristiques de mise en marche des appareils d'enregistrement;
- le service doit fonctionner pour des programmes à accès conditionnel ou non;
- il faut que la capacité réservée aux données de commande d'enregistrement et autres fonctions accessoires soit aussi faible que possible;
- il faudra que le radiodiffuseur puisse modifier une ou plusieurs fois la date et l'heure annoncées sans que cela nuise au service.

3 Fonctions principales

La commande de messagerie de programmes pour l'enregistrement vidéo comprend deux fonctions distinctes. (Voir la Fig. 1.)

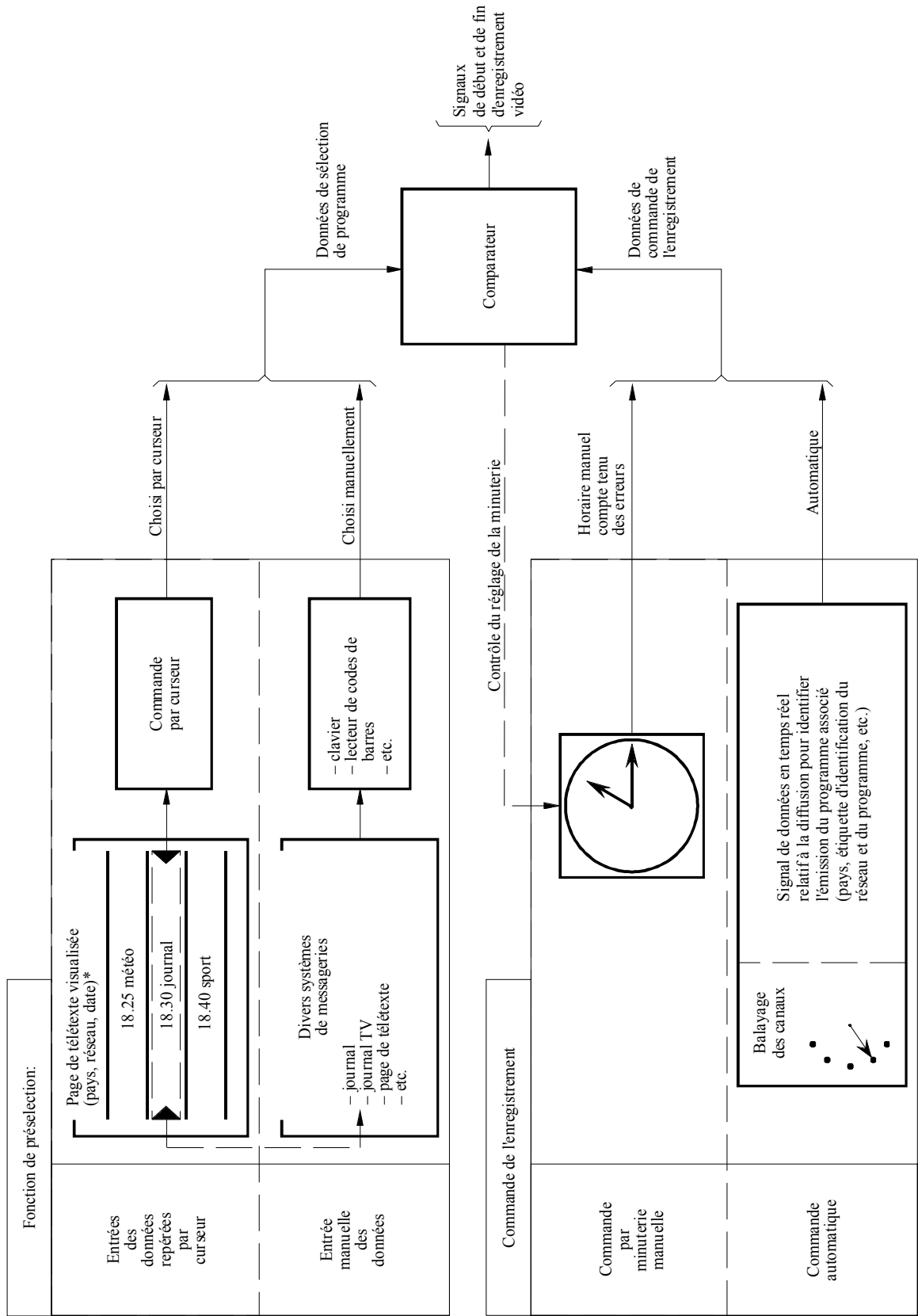
– *Fonction de présélection*

La fonction de présélection en vue de la commande d'enregistrement sur des magnétoscopes conçus à cet effet charge, dans la mémoire de commande de l'appareil, l'information relative à tous les programmes à enregistrer. Le téléspectateur consulte les programmes de télévision dans des journaux ou magazines ou sur des pages de télétexte pour choisir l'émission désirée. Il introduit alors l'information nécessaire dans l'enregistreur, soit manuellement au moyen d'un clavier ou d'un lecteur de code de barres, soit en mode interactif au moyen d'un curseur qui se déplace sur l'écran de visualisation.

– *Fonction de commande d'enregistrement*

La fonction de commande d'enregistrement télécommande des magnétoscopes équipés à cet effet à partir de la source émettrice. Cette fonction est tributaire de l'émission par le radiodiffuseur d'une étiquette de programme codée qui accompagne le programme. En l'absence d'étiquette, l'enregistrement se fera sous contrôle de la minuterie du magnétoscope.

FIGURE 1
Représentation des fonctions typiques d'une commande de messagerie de programmes (PDC) pour l'enregistrement vidéo



* Données associées de façon explicite ou non à la page de télétexte visualisée.

4 Paramètres d'identification du programme

Un système de PDC doit avoir les paramètres appropriés d'identification des programmes de télévision pour assurer les fonctions de présélection et de commande de l'enregistrement en vue de l'enregistrement automatique de programmes présélectionnés. Selon les conditions d'utilisation du système de PDC, certains de ces paramètres seront jugés essentiels alors que d'autres seront seulement souhaitables ou facultatifs, comme le montre l'exemple du Tableau 1. On trouvera aussi un glossaire des paramètres qui figurent dans le Tableau 1.

TABLEAU 1

**Application des paramètres d'identification de programmes
pour les fonctions de présélection des programmes et de commande
de l'enregistrement d'un système de PDC**

	Présélection du programme	Commande de l'enregistrement du programme
Essentiel	Identification du pays et du réseau Date annoncée Horaire annoncé à l'origine Position du curseur sur le menu	Identification du pays et du réseau Etiquette d'identification du programme
Souhaitable	Titre du programme Décalage de l'heure locale Horaire annoncé Durée du programme	Etat de la commande du programme
Facultatif	Type de programme Drapeau de contrôle d'accès	Type de programme Date et temps unifiés